



secretariat.federation@ufap.fr

Concours MAJEX : Ce n'est pas à ce qu'ils osent qu'on les reconnaît, mais à l'assurance avec laquelle ils esquivent les sujets !

Pantin, le 26 août 2026

Après une citation d'Audiard usée jusqu'à la corde et quelques vers empruntés à notre indétrônable Brassens, certains se rêvent déjà maîtres de conférences en littérature. Deux copier-coller plus tard, les voilà promus grands penseurs et pourfendeurs autoproclamés de l'**UFAP UNSa Justice**.

FO Justice a retrouvé Audiard, puis Brassens... Il ne lui reste plus qu'à retrouver le procès-verbal du CSAM, celui où figurent noir sur blanc les votes et les amendements relatifs à la réforme du personnel de surveillance qu'elle qualifie, avec une ferveur presque convulsive, d'« historique » !

En effet, alors que FO Justice prétend que l'**UFAP UNSa Justice** n'aurait présenté aucun amendement lors de l'examen de la réforme, les faits sont pourtant têtus : **à 42 reprises, l'UFAP UNSa Justice a tenté de modifier et d'améliorer le texte. Mieux encore, FO Justice elle-même nous a rejoints sur deux de ces amendements...** Une bien curieuse façon, donc, de réécrire l'histoire.

« Son Excellence avait obtenu une amnésie courtoise des fichiers, oui ! »

— Michel Audiard, *Les Barbouzes* (1964) —

FO Justice peut oublier un amendement une fois, mais pas deux, deux fois mais pas trois, etc... (Passage un peu longuet donc allons à l'essentiel) Mais pas quarante-deux fois !

L'**UFAP UNSa Justice** a bien voté contre cette réforme, non pas que nous étions opposés à une évolution nécessaire pour les personnels mais celle-ci n'était en rien satisfaisante. Après avoir décrié les UV, les personnels se retrouvent aujourd'hui en concurrence les uns avec les autres pour espérer évoluer et un jour obtenir **le grade de MAJEX qui est lui limité à 1 500 emplois !**

Pour mémoire, notre organisation proposait un corps en deux grades, celui de surveillant et brigadier comprenant 13 échelons jusqu'à l'indice 560, et celui de premier surveillant et Major comprenant 8 échelons jusqu'à 610, avec l'accès au sommital sans concours, sans examen professionnel et sans tableau d'avancement.

Neuf agents sur dix (**90 %**) auraient atteint l'indice 560, quand six sur dix (**60 %**) plafonnent aujourd'hui à l'indice 532. Pour les officiers, trois grades, des sommitaux à 716, 821, 830, un échelon spécial à 972 et personne obligé de repasser des examens et concours pour rester à son grade.

Nous voulions une carrière pour tous ! Ils ont préféré une usine à concours !

Malheureusement, force est de constater que leur véritable « usine à examens et concours » vient de recalculer toute une promotion... pour 24 heures chrono ! On pourrait presque en rire si cette absurdité administrative



n'avait pas de conséquences directes sur la carrière de centaines de collègues. Voilà le résultat d'une réforme pensée dans l'entre-soi par quelques cadres de l'administration, et soutenue en coulisses par son meilleur service après-vente du moment, FO Justice.

Entre notre première saisine de l'administration, début juillet, notre relance du 13 août et la réponse évoquée dans notre Flash Info du 20 août, il aura donc fallu **six semaines** à l'administration pour répondre... ou plutôt pour arbitrer ce que nous continuons de qualifier de **dégueulasse** !

Six semaines pour que la DGAP finisse par reconnaître que l'**UFAP UNSa Justice** avait bel et bien soulevé un lièvre. Un problème que FO Justice semble, lui, assumer avec une tranquillité presque insultante à l'égard des collègues concernés. Car le plus savoureux reste encore de constater que cette organisation connaissait parfaitement le dispositif qu'elle a accompagné, sans jamais juger utile d'en corriger une aberration de... **24 petites heures** !

Enfin, selon FO Justice, tout cela serait « acté depuis plus de vingt-quatre mois ».

Alors une question, une seule : où est le tract dans lequel FO Justice a prévenu les brigadiers-chefs « expertise » promus au 1^{er} janvier 2026 ? Nous n'en avons retrouvé aucun !

S'ils le savaient, pourquoi se sont-ils tus ?

Vingt-quatre mois pour agir, vingt-quatre mois de silence... et vingt-quatre heures pour nous répondre. Voilà qui résume assez bien la posture de FO Justice.

Après avoir convoqué Audiard, multiplié les insultes et donné des leçons de syndicalisme, FO ferait bien de regarder son propre bilan. Avec huit années de mandat et quinze minutes de retard d'appel comme principal mouvement national, la démonstration de force reste légère.

Sur le fond, l'**UFAP UNSa Justice** maintient sa demande de **réexamen du décompte** : un agent nommé le 1^{er} janvier 2026 et ayant servi jusqu'au 31 décembre 2027 inclus a, pour nous, accompli **deux années civiles pleines**. Faire dépendre une carrière de 24 heures relève de l'absurde.

L'**UFAP UNSa Justice** restera fidèle aux revendications portées par son congrès d'octobre 2025.

Et si FO Justice décide enfin de sortir de sa léthargie, nous serons prêts à envoyer un message fort de mobilisation à tous les personnels.

Car les **VRAIES avancées** s'obtiennent dans la lutte et le rapport de force. Au regard des conditions de travail imposées aux pénitenciers, il faut aujourd'hui du syndicalisme de combat, pas de la politique de salon feutré.

L'UFAP UNSa Justice l'assume et l'a déjà démontré à plusieurs reprises, et tout cela a duré un peu plus qu'un quart d'heure !

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY

